



Mairie de DORTAN
2 place de l'Hôtel de Ville
01590 DORTAN

☎ : 04.74.77.71.26

Courriel : mairie@mairie-dortan.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

L'inscription pour l'entrée à l'école maternelle de vos enfants en septembre 2024 se fait en deux temps.

Tout d'abord, vous devez impérativement passer en mairie pour remplir une fiche d'inscription et présenter les documents suivants :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile
- Dérogation avec avis favorable (pour les enfants domiciliés à l'extérieur de Dortan).
- Certificat de radiation de la dernière école fréquentée, le cas échéant

Ensuite, prendre rendez-vous par téléphone ou par mail, avec la Directrice de l'école maternelle qui recevra les parents les jours suivants :

Du 18 mars au 31 mai aux horaires suivants :

- Les lundis de 11 h 45 à 12 h 30
- Les mardis de 16 h 30 à 17 h 30
- Les vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Ecole maternelle :

Téléphone : 09 60 12 57 50

Mail : ce.0010886h@ac-lyon.fr

Les horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Jeudi de 8h30 à 12h